



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR  
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex  
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 14 Avril 2020

## La Poste - DSRH

### Le Groupe La Poste fait de mauvais choix qui mettent les personnels en danger

Depuis le début du confinement, les élus de la CGT ont fait des propositions d'organisation du travail, pour permettre d'assurer les tâches essentielles au service public, tout en assurant au maximum la sécurité des personnels.

A la distribution, aux guichets et dans les services financiers : proposition de constituer des équipes réduites, travaillant chacune en alternance 1 jour /2 pour assurer la distribution de la presse quotidienne, du courrier urgent, du matériel médical ou à destination des professionnels de santé...les prestations sociales, la remise des instances et les retraits financiers pour les populations les plus fragiles ...et de cesser tout ce qui n'est pas vital.

La CGT n'a pas été écoutée, La Poste a décidé de n'assurer la distri que 3 jours sur 7 et de ne laisser que 1600 BP ouverts...mais surtout de continuer toutes les activités, et en particulier celles qui sont rentables, voire à en développer de nouvelles.

**Le résultat** : un mécontentement généralisé de la population, et l'annonce d'un recrutement massif de médiapostiers pour assurer la distribution de la presse, la réouverture de certains bureaux...et l'obligation de ce fait de remettre plus de monde au travail et d'aggraver le risque de propagation du virus !

Avec en parallèle, un scandale qui éclate sur le stock de 24 millions de masques achetés par le groupe en 2009 et qui n'ont pas été mis à disposition des personnels, pourtant largement exposés...

**Ces décisions sont irresponsables et sont surtout révélatrices d'une direction nationale mercantile et incompétente !**

## LA DSRH FAIT REVENIR LES PERSONNELS SUR SITE ALORS QUE LE TÉLÉTRAVAIL EST POSSIBLE

Depuis le début de la pandémie de Covid, politiques, scientifiques, syndicalistes s'accordent sur le fait que la meilleure façon d'éradiquer le virus est d'éviter de se transformer en vecteur de celui-ci et donc de rester chez soi au maximum.

Certaines entreprises et commerces, non essentiels, ont stoppé complètement leur activité et restent fermés.

La Poste, qui a le devoir de maintenir ses missions de Service Public ne peut exercer un arrêt total de ses activités mais doit, comme toutes les autres entreprises, cesser celles non essentielles et privilégier le télétravail, dès lors qu'il est possible.

**Et c'est le cas pour les activités de la GAPP !**

### TÉLÉTRAVAIL À LA DSRH DU RETARD À L'ALLUMAGE !

Dans les services de paie, alors que les élus du personnel au CHSCT revendiquaient la fermeture de tous les CSRH et la mise en place du télétravail, il a fallu une semaine à la DSRH pour prendre cette décision...

Et pourtant, hormis certaines activités spécifiques (chômage, retraites et presta sociales papier...) toutes les autres sont réalisables en télétravail.

Sur la plupart des sites, le personnel est venu travailler la boule au ventre, en prenant les transports en commun, sans être dotés de masques, de gel hydro alcoolique, sans désinfection des locaux et avec les défaillances habituelles dans le ménage...Certains collègues, inquiets des risques encourus se sont arrêtés de travailler et sont rentrés chez eux, d'autres sont allés consulter le médecin...les effectifs n'atteignant progressivement plus que 35 à 40 % en fin de semaine...

### DES MATÉRIELS QUI N'ARRIVENT PAS ! L'INCOMPRÉHENSION PARTOUT !

Malgré la décision de la direction d'élargir le télétravail, à ce jour, très peu de TRHP sont dotés de PC...et la DSRH annonce qu'il n'y aurait pas possibilité d'obtenir davantage de portables.

Qu'à cela ne tienne : les unités centrales et écrans toujours sur sites pourraient être acheminés au domicile de ceux qui sont volontaires pour télétravailler !

Dans les réunions d'équipe, maintenues par téléphone (ou pas...), de nombreux TRHP réclament ainsi leur matériel, afin d'aider les quelques collègues en télétravail et pouvoir assurer la paie la plus juste possible...en vain !

**Personne ne comprend ce qui bloque...et pourquoi les UC n'arrivent pas...**

Les collègues le vivent mal, certains se sentant inutiles ou discriminés, les managers n'ont pas de réponses à apporter à leurs équipes et sont eux aussi dans l'incompréhension...

## DES INJONCTIONS CONTRADICTOIRES QUI RENDENT LES MESSAGES INAUDIBLES !

Alors que tout n'a pas été mis en place pour placer les TRHP qui le souhaitent en télétravail, la DSRH nous explique maintenant que face à la surcharge de travail en période de paie, il faudrait organiser le retour des agents sur sites...

Dans un premier temps, sur la base du volontariat mais surtout sans prendre les transports en commun...puis dans un deuxième temps, s'il n'y a pas assez de volontaires, on désignera les « heureux élus »...et puis d'ailleurs, les transports en commun ne seraient pas si dangereux que ça...on pourrait finalement les prendre !

### De qui se moque-t-on ?

Pendant ce temps là, à la télé, dans les journaux, le message est que «le gouvernement va durcir le confinement», «le jogging va être interdit car dangereux», «les français ne respectent pas le confinement et se mettent en risque», «le pic de l'épidémie n'est pas encore atteint»...

**D'un côté sortir de chez soi est irresponsable...et de l'autre il faudrait revenir travailler sur sites alors qu'il est possible techniquement de faire autrement...**

## POUR CERTAINES ENTREPRISES, LA REPRISE DU TRAVAIL EST L'UNIQUE PRIORITÉ,

## LA NÔTRE, C'EST DE STOPPER LE VIRUS ET DE DÉFENDRE NOTRE SANTÉ

**Pour la CGT les choses sont claires : notre activité doit effectivement être maintenue car elle est essentielle.**

Dans nos services, nous avons la chance de pouvoir réaliser nos activités en télétravail. De ce fait, seules les tâches ne pouvant être traitées à distance doivent justifier des déplacements (relevage du courrier sur les sites, dossiers papier urgents à scanner...).

Ces tâches ne sont pas nombreuses et ne nécessitent le

déplacement que de quelques personnes nécessaires à leur réalisation. Cette minorité doit bénéficier de toutes les mesures de protection possibles.

Pour les autres agents et encadrants, le maintien à domicile est et doit rester la seule règle. Les situations de télétravail doivent intégrer l'aspect exceptionnel du confinement avec les contraintes de la garde des enfants, de conjoints potentiellement en télétravail également et dans le respect d'horaire et de cadences décentes.

Nous comprenons et partageons la lassitude de certains de rester confinés, de ne pas pouvoir sortir, de ne pas voir leurs collègues et la contrainte qu'est le fait de travailler seul, chez soi...mais c'est la condition pour que le confinement soit le plus court possible et c'est aussi la meilleure et la seule façon efficace de stopper la progression du virus.

**La CGT appelle les personnels à refuser de revenir sur les sites et à exiger que les moyens soient donnés, à tous ceux qui le souhaitent, de pouvoir travailler à domicile.**

**Hors de question de s'exposer et d'exposer nos proches !**



**POUR NE PAS SE METTRE EN DANGER :  
EXIGEONS QUE TOUS CEUX QUI LE SOUHAITENT PUISSENT TELETRAVAILLER  
PENDANT TOUTE LA DUREE DU CONFINEMENT, RESTONS A DOMICILE !**

### Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	